

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

LIBELLES	2017/2018
I - PRODUITS D EXPLOITATION	
Ventes de marchandises	3 579 087
Production vendue	2 897 452
Montant net du CA dont à l'exportation	6 476 539
Subvention d'exploitation	2 446 023
Reprises / provision & transferts de charges	554 438
Autres produits (hors cotisations)	
TOTAL I	9 477 000
II - CHARGES D EXPLOITATION	
Achats de marchandises	741 650
Achats de matières p. et approv.	93 960
Autres achats et charges externes	3 224 000
Impôts, taxes et versements assimilés	350 271
Salaires et traitements	2 281 059
Charges sociales	996 024
Sur immob. : dotations aux amort. (e)	175 983
Sur actif circulant : dotations aux prov.	25 000
Pour risque et charges : dot. aux prov.	
Autres charges	1 671 164
TOTAL II	9 559 110
RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-82 110
III - PRODUITS FINANCIERS	
D'autres VM, créances d'actif immob.	8 000
Produits nets sur cessions de VMP	31 000
TOTAL III	39 000
IV - CHARGES FINANCIERES	
Intérêts et charges assimilés	2 724
TOTAL IV	2 724
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	36 276
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-45 834
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	61 500
TOTAL V	61 500
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	61 500
IS	15 666
TOTAL DES PRODUITS	9 577 500
TOTAL DES CHARGES	9 577 500
EXCEDENT OU PERTE	-0

STATUT FINANCIER LGEF 2017/2018		PRIX LGEF
- COTISATIONS CLUBS		
COTISATION FEDERALE	TARIF FFF	60.00
LIGUE 1		925.00
LIGUE 2		725.00
N1- N2 - N3		525.00
RI R2		425.00
R3 - R4		405.00
FOOTBALL ENTREPRISE LIGUE		265.00
FEMININES		295.00
Clubs de gestion districts		295.00
AUTRES , football diversifié, jeunes, etc...)		265.00
- PRIX DE LA LICENCE assurance incluse		
VETERAN		22.00
SENIOR - U20		22.00
U19 & U18		20.20
U17 - U16		14.70
U15 & U14		13.30
SENIOR FILLE - U 19 F & U 18 F		18.00
UF 17 - UF 16		14.70
UF 15 & UF 14		13.30
U 13 - U 12 filles & garçons		12.90
U 11 - U 10 filles & garçons		11.00
U9 - U8 - U7 -U6 : filles et garçons		9.20
FOOT LOISIR		20.20
DIRIGEANT(E)		10.50
TECHNIQUE REGIONALE		23.60
EDUCATEUR FEDERAL		12.90
ARBITRE		16.60
CHANGEMENT DE CLUB		
de vétéran à U18		60.90
de U17 à U14 & Féminines		25.40
U 13 - U13 F & Catégories inférieures		0.00
Opposition à changement de club	TARIF FFF	25.00
Demande de certificat de sortie L1 & L2	TARIF FFF	50.00
Demande de certificat de sortie autres divisions	TARIF FFF	20.00
- RECLAMATION		
Frais de procédure		25.00
- APPEL		

STATUT FINANCIER LGEF 2017/2018	PRIX LGEF
Frais de procédure (affaire administrative)	115.00
Frais de procédure (affaire disciplinaire)	115.00
Forfait pour frais d'instruction (dossier disciplinaire)	50.00
.PENALITES	
MANQUE DE MESURE POUR RESPECT DE L'ARBITRE SUR ET EN DEHORS DU TERRAIN	
NON ACCOMPAGNEMENT DE L'ARBITRE AUX VESTIAIRES	
FRAIS DOSSIER DISCIPLINAIRE 1er avertissement	10.00
FRAIS DOSSIER DISCIPLINAIRE 2 ème avertissement	20.00
FRAIS DOSSIER DISCIPLINAIRE 3ème avertissement	20.00
Carton rouge	40.00
REGLEMENTS SPORTIFS	
- DROITS D'ENGAGEMENT CHAMPIONNATS & TOURNOIS	
DH- DHR ► R1 -R2	100.00
PH,& P.H.R. ► R3 R4	80.00
Féminines,	50.00
FUTSAL & BEACH SOCCER	50.00
JEUNES	20.00
FOOTBALL ENTREPRISE	30.00
HEURES & ORDRE DES RENCONTRES	
DEMANDE DE DEROGATION	30.00
SI DEMANDE ENTRE 15 J ET 30 J AVANT RENCONTRE	30.00
SI DEMANDE ENTRE 15 J ET 8 J AVANT RENCONTRE	30.00
SI DEMANDE PLUS DE 9 JOURS AVANT RENCONTRE	30.00
SI DEMANDE ENTRE 3 ET 9 JOURS AVANT LE MATCH	30.00
DESIGNATION TARDIVE DE TERRAIN EXACT OU SE DEROULERA LA RENCONTRE (récidive)	30.00
FRAUDE SUR CATEGORIE	BAREME FFF
- DECLARATION DE FORFAIT	
FORFAIT TARDIF MATCH ALLER OU AVANT 1ER MATCH + frais déplacements à l'équipe adverse	
DH, DHR	100.00
FEMININES	80.00
Jeunes ligue	80.00
Football diversifié	50.00
Clubs de districts (en Coupe de Lorraine)	
FORFAIT TARDIF MATCH 2 dernières journées	
DH, DHR	250.00
FEMININES	120.00
JEUNES	120.00
Clubs de districts (en Coupe de Lorraine)	
Football diversifié	50.00
- FORFAIT GENERAL	

STATUT FINANCIER LGEF 2017/2018	PRIX LGEF
Tous niveaux ligue	250.00
Féminines et Foot entreprise	120.00
Football diversifié	50.00
- FEUILLE ARBITRAGE	
Non transmission de la FMI	10.00
MOINS DE 8 JOURS DE RETARD	10.00
PLUS DE 8 JOURS DE RETARD	10.00
non saisie du résultat sur internet (hors FMI)	10.00
Non utilisation de la FMI avec avis de la commission	50.00
Récidive de non utilisation de la FMI avec avis de la commission	150.00
REGLEMENT DU CHAMPIONNAT SENIORS	
FORFAIT SIMPLE	50.00
FORFAIT GENERAL	250.00
REGLEMENT DES CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES	
FORFAIT SIMPLE	40.00
FORFAIT GENERAL	120.00
REGLEMENT DE LA COUPE D'ALSACE masculine & féminine	
Frais d'engagement	16.00
Partage des recettes, contribution forfaitaire (jusqu'au 6 ème tour)	20.00
A partir des 16 ème de finales : partage recette : 20 % à la ligue, 40 % à chacun des clubs en présence	
Amende de forfait à débiter au club défaillant, pour tout forfait déclaré ou non	30.00
Absence sans excuses, à partir du tirage au sort des 16 ème de finale	16.00
Non envoi de la feuille de recette / feuille de recette incomplète	8.00
REGLEMENT DE LA COUPE DE LORRAINE SENIORS	
DROITS D'ENGAGEMENT (quel que soit le niveau)	20.00
INFRACTION AU PORT DES MAILLOTS FOURNIS PAR LA LGEF	483.50
FORFAIT TARDIF	155.00
Frais de déplacement/ équipe /KM	1.50
Indemnité forfaitaire minimum (- de 32 Km)	50.10
MINIMUM POUVANT ETRE DEMANDE PAR LE RECEVANT POUR FRAIS ORGANISATION	10.00
ABSENCE DE FEUILLE DE RECETTES	10.00
REGLEMENT DES COUPES DE LORRAINE JEUNES	
DROITS D'ENGAGEMENT	13.60
FRAIS DE DEPLACEMENT Frais de déplacement/ équipe /KM	1.50
Indemnité forfaitaire minimum (- de 32 Km)	50.10
MINIMUM POUVANT ETRE DEMANDE PAR LE RECEVANT POUR FRAIS ORGANISATION	10.00
ABSENCE DE FEUILLE DE RECETTES	10.00

STATUT FINANCIER LGEF 2017/2018	PRIX LGEF
FORFAIT TARDIF	65.10
RETRAIT TARDIF AVANT LA RENCONTRE (selon circonstances)	32.60
REGLEMENT COUPE DE LORRAINE FOOTBALL ENTREPRISE	
DROITS D'ENGAGEMENTS	20.00
FORFAIT TARDIF	134.80
REGLEMENT COUPE DE LORRAINE FOOTBALL FEMININES	
DROITS D'ENGAGEMENTS	20.00
FORFAIT TARDIF	134.80
CHALLENGE DU FAIR PLAY POUR LE TERRITOIRE LORRAIN	
Non envoi de la fiche de suivi du challenge de la sportivité	10.00
REGLEMENT INTERIEUR DE LA C.R.A.	
Brochure remise, par les sous commissions, aux candidats arbitres	27.00
STATUT DE L'ARBITRAGE	
Application du statut fédéral	
INDEMINTE KILOMETRIQUE MEMBRES DE COMMISSIONS FFF	0.37
COTISATION MEMBRE ELUS	10.00
STATUT LLF - article 6 Délégués des clubs aux assemblées	10.00